

ASSEMBLÉE NATIONALE

7 juillet 2017

RENFORCEMENT DU DIALOGUE SOCIAL - (N° 19)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

AMENDEMENT

N ° 286

présenté par
M. Pietraszewski

ARTICLE 4

À l'alinéa 5, substituer aux mots :

« celui-ci »

les mots :

« ce fonds ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.